



COMPTE RENDU

-

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU LUNDI 26 FEVRIER 2018

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES FINANCIERES :

- Comptes de gestion 2017,
- Comptes administratifs 2017,
- Affectation de résultats 2017,
- Taux d'imposition 2018,
- Subvention d'équilibre au C.C.A.S. et au restaurant scolaire,
- Budgets primitifs 2018,



1. AFFAIRES FINANCIERES



L'an deux mil dix-huit le vingt-six février à dix-huit heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de PENVÉNAN, légalement convoqué le 20 février 2018, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur DENIAU Michel, Maire.

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 23

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. DENIAU M, Mme GAREL M, M. FOUNTAS G, M. LE MERRER J-Y. M. OLLIVIER C, Mme PRUD'HOMM D, Mme FOURDRAINE A, Mme KEREMPICHON M, M. SAVEAN Y-N, M. BODEUR L, M. HAMON T, Mme LE BOUGEANT S, Mme MOAL S, Mme GUILLO C, M. DUVAL A, M. BROUDER C, M. HAMEL A, Mme NICOLAS I, M. LE BORGNE P.

PROCURATIONS : Mme LE BOUDER L. à M. LE BORGNE P.
Mme MILOCHAU B. à Mme NICOLAS I.
Mme MORTELLEC F. à Mme FOURDRAINE A.
Mme RUZIC E. à M. OLLIVIER C.

SECRÉTAIRE : Mme KEREMPICHON M.

Présents : 19 Pouvoirs : 4 Absents : 0 Votants : 23

OBJET : APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2017

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L 2121-31 ;

VU les comptes de gestion de l'exercice 2017 du budget principal et des budgets annexes, du Centre Nautique, du port de Port-Blanc, des campings, du Centre de Vacances, des salles communales et du rando-gîte dressés par Madame le Receveur municipal et remis à Monsieur le Maire ;

CONSIDÉRANT l'identité de valeur entre les écritures des comptes administratifs et celles des comptes de gestion ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** les comptes de gestion - exercice 2017 - de la Commune et de ses budgets annexes établis par Madame la Trésorière municipale.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Pour Copie Conforme,

Le Maire,

Michel DENIAU



L'an deux mil dix-huit le vingt-six février à dix-huit heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de PENVÉNAN, légalement convoqué le 20 février 2018, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur DENIAU Michel, Maire.

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 23

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. DENIAU M, Mme GAREL M, M. FOUNTAS G, M. LE MERRER J-Y. M. OLLIVIER C, Mme PRUD'HOMM D, Mme FOURDRAINE A, Mme KEREMPICHON M, M. SAVEAN Y-N, M. BODEUR L, M. HAMON T, Mme LE BOUGEANT S, Mme MOAL S, Mme GUILLO C, M. DUVAL A, M. BROUDER C, M. HAMEL A, Mme NICOLAS I, M. LE BORGNE P.

PROCURATIONS : Mme LE BOUDER L. à M. LE BORGNE P.
Mme MILOCHAU B. à Mme NICOLAS I.
Mme MORTELLEC F. à Mme FOURDRAINE A.
Mme RUZIC E. à M. OLLIVIER C.

SECRÉTAIRE : Mme KEREMPICHON M.

Présents : 19 Pouvoirs : 4 Absents : 0 Votants : 23

OBJET : APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS DE L'EXERCICE 2017

Le Conseil Municipal réuni, sous la présidence de Mme Sylvette MOAL, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2017, dressé par Monsieur Michel DENIAU, Maire.

VU la délibération du 26 février 2018 approuvant le compte de gestion de l'année 2017 ;

Après s'être fait présenter le budget et les décisions modificatives de l'exercice 2017 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **ACTE** la présentation faite du compte administratif ci-dessous :

BUDGET PRINCIPAL

LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		Total réalisations + reports	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Réalisation de l'exercice	1 218 054.99 €	1 069 642.66 €	2 913 706.01 €	3 527 134.24 €	4 131 761 €	4 596 776.90 €
Report de l'exercice 2016	0 €	355 761.86 €	0 €	83 375.67 €	0 €	439 137.53 €
Total réalisations + reports	1 218 054.99 €	1 425 404.52 €	2 913 706.01 €	3 610 509.91 €	4 131 761 €	5 035 914.43 €
Solde d'exécution	0€	207 349.53 €	0 €	696 803.90 €	0 €	904 153.43
Restes à réaliser à reporter en 2018	573 000 €	0 €	0 €	0 €	573 000 €	0 €
Résultats Cumulés	1 791 054.99 €	1 425 404.52 €	2 913 706.01 €	3 610 509.91 €	4 704 761 €	5 035 914.43 €
Solde d'exécution cumulé	365 650.47 €	0 €	0 €	696 803.90 €	0 €	331 153.43 €

BUDGET CENTRE DE VACANCES

LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		Total réalisations + reports	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Réalisation de l'exercice	28 201.49 €	67 916.58 €	232 207.81 €	254 276.60 €	260 409.30 €	322 193.18 €
Report de l'exercice 2016	0 €	40 577.64 €	0 €	57 010 €	0 €	97 587.64 €
Total réalisations + reports	28 201.49 €	108 494.22 €	232 207.81 €	311 286.60 €	260 409.30 €	419 780.82 €
Solde d'exécution	0 €	80 292.73 €	0 €	79 078.79 €	0 €	159 371.52 €
Restes à réaliser à reporter en 2017	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Résultats cumulés	28 201.49 €	108 494.22 €	232 207.81 €	311 286.60 €	260 409.30 €	419 780.82 €
Solde d'exécution cumulé	0 €	80 292.73 €	0 €	79 078.79 €	0 €	159 371.52 €

BUDGET CAMPINGS

LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		Total réalisations + reports	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Réalisation de l'exercice	49 806.83 €	14 477.37 €	103 861.30 €	131 434.18 €	153 668.13 €	145 911.55 €
Report de l'exercice 2016	0 €	41 802.63 €	0 €	19 988.31 €	0 €	61 790.94 €
Total réalisations + reports	49 806.83 €	56 280 €	103 861.30 €	151 422.49 €	153 668.13 €	207 702.49 €
Solde d'exécution	0 €	6 473.17 €	0 €	47 561.19 €	0 €	54 034.36 € €
Restes à réaliser à reporter en 2018	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Résultats cumulés	49 806.83 €	56 280 €	103 861.30 €	151 422.49 €	153 668.13 €	207 702.49 €
Solde d'exécution cumulé	0 €	6 473.17 €	0 €	47 561.19 €	0 €	54 034.36 € €

BUDGET CENTRE NAUTIQUE

LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		Total réalisations + reports	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Réalisation de l'exercice	78 543.41 €	102 736.86 €	351 481.29 €	401 333.50 €	430 024.70 €	504 070.36 €
Report de l'exercice 2016	0 €	43 460.37 €	0 €	0 €	0 €	43 460.37 €
Total réalisations + reports	78 543.41 €	146 197.23 €	351 481.29 €	401 333.50 €	430 024.70 €	547 530.73 €
Solde d'exécution	0 €	67 653.82 €	0 €	49 852.21 €	0 €	117 506.03 €
Restes à réaliser à reporter en 2018	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Résultats cumulés	78 543.41 €	146 197.23 €	351 481.29 €	401 333.50 €	430 024.70 €	547 530.73 €
Solde d'exécution cumulé	0 €	67 653.82 €	0 €	49 852.21 €	0 €	117 506.03 €

BUDGET DU PORT DE PORT-BLANC

LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		Total réalisations + reports	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Réalisation de l'exercice	55 433.26 €	35 372.80 €	85 323.20 €	100 845.15 €	140 756.46 €	136 217.95 €
Report de l'exercice 2016	0 €	33 688.61 €	0 €	6 558.23 €	0 €	40 246.84 €
Total réalisations + reports	55 433.26 €	69 061.41 €	85 323.20 €	107 403.38 €	140 756.46 €	176 464.79 €
Solde d'exécution	0 €	13 628.15 €	0 €	22 080.18 €	0 €	35 708.33 €
Restes à réaliser à reporter en 2018	3 500 €	0 €	0 €	0 €	3500 €	0 €
Résultats cumulés	58 933.26 €	69 061.41 €	85 323.20 €	107 403.38 €	144 256.46 €	176 464.79 €
Solde d'exécution cumulé	0 €	10 128.15 €	0 €	22 080.18 €	0 €	32 208.33 €

BUDGET RANDO-GITE

LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		Total réalisations + reports	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Réalisation de l'exercice	9 616.07 €	9 500.79 €	33 480.66 €	7 311.51 €	43 096. 73 €	16 812.30 €
Report de l'exercice 2016	0 €	90 074.74 €	0 €	1 633.49 €	0 €	91 708.23 €
Total réalisations + reports	9 616.07 €	99 575.53 €	33 480.66 €	8 945 €	43 096.73 €	108 520.53 €
Solde d'exécution	0 €	89 959.46 €	24 535.66 €	0 €	0 €	65 123.80 €
Restes à réaliser à reporter en 2018	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Résultats cumulés	9 616.07 €	99 575.53 €	33 480.66 €	8 945 €	43 096.73 €	108 520.53 €
Solde d'exécution cumulé	0 €	89 959.46 €	24 535.66 €	0 €	0 €	65 423.80 €

BUDGET SALLES COMMUNALES

LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		Total réalisations + reports	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Réalisation de l'exercice	13 367.25 €	34 030.88 €	84 195.73 €	69 092.89 €	97 562.98 €	103 123.77 €
Report de l'exercice 2016	0 €	38 616.56 €	0 €	0 €	0 €	38 616.56 €
Total réalisations + reports	13 367.25 €	72 647.44 €	84 195.73 €	69 092.89 €	97 562.98 €	141 740.33 €
Solde d'exécution	0 €	59 280.19 €	15 102.84 €	0 €	0 €	44 177.35 €
Restes à réaliser à reporter en 2018	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Résultats cumulés	13 367.25 €	72 647.44 €	84 195.73 €	69 092.89 €	97 562.98 €	141 740.33 €
Solde d'exécution cumulé	0 €	59 280.19 €	15 102.84 €	0 €	0 €	44 177.35 €

- **CONSTATE**, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion voté le 26 février 2018 relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- **RECONNAÎT** la sincérité des restes à réaliser ;
- **VOTE ET ARRÊTE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus :
 - par 17 voix POUR, 1 voix CONTRE (M. A. HAMEL) et 4 Abstentions (Mme I. NICOLAS, Mme L. LE BOUDER, Mme M-B MILOCHAU & M. P. LE BORGNE), pour le budget principal de l'exercice 2017 de la Commune ainsi que le budget annexe Salles communales
 - par 18 voix POUR et 4 Abstentions (Mme I. NICOLAS, Mme L. LE BOUDER, Mme M-B MILOCHAU & M. P. LE BORGNE), pour les budgets annexes : Centre de Vacances, Centre Nautique, Port de Port-Blanc et Campings de l'exercice 2017 ;

- par 17 voix POUR et 5 voix CONTRE (M. A. HAMEL, Mme I. NICOLAS, Mme L. LE BOUDER, Mme M-B MILOCHAU & M. P. LE BORGNE) pour le budget annexe Rando-gîte de l'exercice 2017 ;

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Pour Copie Conforme,

Le Maire,

Michel DENIAU



L'an deux mil dix-huit le vingt-six février à dix-huit heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de PENVÉNAN, légalement convoqué le 20 février 2018, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur DENIAU Michel, Maire.

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 23

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. DENIAU M, Mme GAREL M, M. FOUNTAS G, M. LE MERRER J-Y. M. OLLIVIER C, Mme PRUD'HOMM D, Mme FOURDRAINE A, Mme KEREMPICHON M, M. SAVEAN Y-N, M. BODEUR L, M. HAMON T, Mme LE BOUGEANT S, Mme MOAL S, Mme GUILLO C, M. DUVAL A, M. BROUDER C, M. HAMEL A, Mme NICOLAS I, M. LE BORGNE P.

PROCURATIONS : Mme LE BOUDER L. à M. LE BORGNE P.
Mme MILOCHAU B. à Mme NICOLAS I.
Mme MORTELLEC F. à Mme FOURDRAINE A.
Mme RUZIC E. à M. OLLIVIER C.

SECRÉTAIRE : Mme KEREMPICHON M.

Présents : 19 Pouvoirs : 4 Absents : 0 Votants : 23

OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2017– COMMUNE ET BUDGETS ANNEXES

Le Conseil Municipal, après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2017 ce jour,

CONSTATANT que, pour les budgets suivants, le compte administratif 2017 fait apparaître un excédent ou un déficit de fonctionnement ou d'exploitation cumulé de :

• Commune, budget principal :	696 803.90 €
• Centre de vacances :	79 078.79 €
• Centre nautique :	49 852.21 €
• Port de Port-Blanc :	22 080.18 €
• Campings :	47 561.19 €
• Rando-Gîte :	-24 535.66 €
• Salles communales :	-15 102.84 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **DECIDE par 18 voix POUR et 5 abstentions** (Mme I. NICOLAS, Mme L. LE BOUDER, Mme M-B MILOCHAU, M. A. HAMEL et M. P. LE BORGNE), d'affecter les résultats de fonctionnement ou d'exploitation comme suit :

1°) <u>Budget Principal</u> :	Fonctionnement	696 803.90 €
	Affectation au compte 1068 (excédents capitalisés)	696 803.90 €
	Excédent de fonctionnement reporté	0 €
	Excédent d'investissement reporté	207 349.53 €

2°) <u>Centre de Vacances</u> :	Fonctionnement	79 078.79 €
	Affectation au compte 1068 (excédents capitalisés)	41 200.27 €
	Excédent de fonctionnement reporté	37 878.52 €
	Excédent investissement reporté	80 292.73 €

3°) <u>Centre Nautique</u> :	Fonctionnement	49 852.21 €
	Affectation au compte 1068 (excédents capitalisés)	27 782.21 €
	Excédent de fonctionnement reporté	22 070 €
	Excédent d'investissement reporté	67 653.82 €

4°) <u>Port de Plaisance de Port-Blanc</u> :	Fonctionnement	22 080.18 €
	Affectation au compte 1068 (excédents capitalisés)	9 208.85 €
	Excédent de fonctionnement reporté	12 871.33 €
	Excédent d'investissement reporté	13 628.15 €

5°) <u>Campings</u> :	Fonctionnement	47 561.19 €
	Affectation au compte 1068 (excédents capitalisés)	47 561.19 €
	Excédent de fonctionnement reporté	0 €
	Excédent d'investissement reporté	6 473.17 €

6°) <u>Rando-Gîte</u> :	Fonctionnement	- 24 535.66 €
	Affectation au compte 1068 (excédents capitalisés)	0 €
	Résultat de fonctionnement reporté	- 24 535.66 €
	Excédent d'investissement reporté	89 959.46 €

7°) <u>Salles communales</u> :	Fonctionnement	-15 102.84 €
	Affectation au compte 1068 (excédents capitalisés)	0 €
	Résultat de fonctionnement reporté	-15 102.84 €
	Excédent d'investissement reporté	59 280.19 €

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Pour Copie Conforme,

Le Maire,

Michel DENIAU



L'an deux mil dix-huit le vingt-six février à dix-huit heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de PENVÉNAN, légalement convoqué le 20 février 2018, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur DENIAU Michel, Maire.

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 23

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. DENIAU M, Mme GAREL M, M. FOUNTAS G, M. LE MERRER J-Y. M. OLLIVIER C, Mme PRUD'HOMM D, Mme FOURDRAINE A, Mme KEREMPICHON M, M. SAVEAN Y-N, M. BODEUR L, M. HAMON T, Mme LE BOUGEANT S, Mme MOAL S, Mme GUILLO C, M. DUVAL A, M. BROUDER C, M. HAMEL A, Mme NICOLAS I, M. LE BORGNE P.

PROCURATIONS : Mme LE BOUDER L. à M. LE BORGNE P.
Mme MILOCHAU B. à Mme NICOLAS I.
Mme MORTELLEC F. à Mme FOURDRAINE A.
Mme RUZIC E. à M. OLLIVIER C.

SECRÉTAIRE : Mme KEREMPICHON M.

Présents : 19 Pouvoirs : 4 Absents : 0 Votants : 23

OBJET : TAUX D'IMPOSITION 2018

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Budget 2018 voté ce jour,

CONSIDÉRANT que le Directeur Départemental des Finances Publiques n'a pas encore notifié les bases d'imposition prévisionnelles de la taxe d'habitation et des taxes foncières pour 2018 ;

CONSIDÉRANT que l'état 1259 fourni par voie dématérialisée par les services de l'Etat notifiant aux Communes les bases de la fiscalité locale ne sera communiqué qu'en début du mois d'avril 2018 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** de maintenir pour l'exercice 2018 les taux des trois taxes locales adoptés en 2017, à savoir :

TAXES	Bases d'imposition 2017 (Pour mémoire)	Taux	Produits 2018 (PM)
Taxe d'habitation	4 426 000	18.57%	821 908 €
Foncier bâti	3 018 000	25.68%	775 022 €
Foncier non bâti	111 300	75.41%	83 931 €
		TOTAL	1 680 861 €

PRECISE que dès que l'état de notification des bases d'imposition pour 2018 (état 1259MI) sera communiqué à la commune, il sera dûment complété et transmis à la Préfecture conformément à la décision de maintien des taux.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Pour Copie Conforme,

Le Maire,

Michel DENIAU



L'an deux mil dix-huit le vingt-six février à dix-huit heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de PENVÉNAN, légalement convoqué le 20 février 2018, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur DENIAU Michel, Maire.

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 23

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. DENIAU M, Mme GAREL M, M. FOUNTAS G, M. LE MERRER J-Y. M. OLLIVIER C, Mme PRUD'HOMM D, Mme FOURDRAINE A, Mme KEREMPICHON M, M. SAVEAN Y-N, M. BODEUR L, M. HAMON T, Mme LE BOUGEANT S, Mme MOAL S, Mme GUILLO C, M. DUVAL A, M. BROUDER C, M. HAMEL A, Mme NICOLAS I, M. LE BORGNE P.

PROCURATIONS : Mme LE BOUDER L. à M. LE BORGNE P.
Mme MILOCHAU B. à Mme NICOLAS I.
Mme MORTELLEC F. à Mme FOURDRAINE A.
Mme RUZIC E. à M. OLLIVIER C.

SECRÉTAIRE : Mme KEREMPICHON M.

Présents : 19 Pouvoirs : 4 Absents : 0 Votants : 23

OBJET : SUBVENTIONS D'ÉQUILIBRE 2018 – CCAS ET RESTAURANT MUNICIPAL -

Le Maire informe l'assemblée que le budget principal du C.C.A.S de la Commune de Penvénan ainsi que son budget annexe "restaurant municipal" nécessitent les subventions d'équilibre ci-dessous :

BUDGET		2018
CCAS Budget principal	Subvention	39 671 €
	1/3 concessions cimetières	3 864 €
	TOTAL	43 535 €
RESTAURANT MUNICIPAL	Subvention	146 573 €

CONSIDÉRANT qu'il est souhaitable de permettre au CCAS de développer sa politique sociale en faveur des personnes démunies,

CONSIDÉRANT que le service de restauration scolaire est assuré par le Centre Communal d'Action Sociale,

Après avis de la commission des finances du 12 février 2018,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'attribuer pour l'année 2018 les subventions d'équilibre suivantes :

- CCAS :	43 535 €
- "Restaurant Municipal" :	<u>146 573 €</u>
Soit	190 108 €

DIT que ces sommes inscrites au budget principal de la Commune de Penvenan seront prélevées à l'article 657362.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Pour Copie Conforme,

Le Maire,

Michel DENIAU



L'an deux mil dix-huit le vingt-six février à dix-huit heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de PENVÉNAN, légalement convoqué le 20 février 2018, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur DENIAU Michel, Maire.

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 23

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. DENIAU M, Mme GAREL M, M. FOUNTAS G, M. LE MERRER J-Y. M. OLLIVIER C, Mme PRUD'HOMM D, Mme FOURDRAINE A, Mme KEREMPICHON M, M. SAVEAN Y-N, M. BODEUR L, M. HAMON T, Mme LE BOUGEANT S, Mme MOAL S, Mme GUILLO C, M. DUVAL A, M. BROUDER C, M. HAMEL A, Mme NICOLAS I, M. LE BORGNE P.

PROCURATIONS : Mme LE BOUDER L. à M. LE BORGNE P.
Mme MILOCHAU B. à Mme NICOLAS I.
Mme MORTELLEC F. à Mme FOURDRAINE A.
Mme RUZIC E. à M. OLLIVIER C.

SECRÉTAIRE : Mme KEREMPICHON M.

Présents : 19 Pouvoirs : 4 Absents : 0 Votants : 23

OBJET : ADOPTION DU BUDGET 2018 – COMMUNE ET BUDGETS ANNEXES

VU le Code Général des Collectivités Locales, notamment les articles 1 612 et suivants ;

VU l'article L 2224-1 du Code Général des Collectivités Locales relatif aux règles d'équilibre des SPIC « Service Public Industriel et Commercial » ;

VU le projet de budget 2018 présenté par le Maire qui s'équilibre comme suit en dépenses et en recettes :

COMMUNE - budget principal -	
Section de Fonctionnement	3 018 150 €
Section d'Investissement	2 277 666 €

CENTRE NAUTIQUE	
Section de Fonctionnement	395 270 €
Section d'Investissement	108 766 €

PORT DE PORT-BLANC HT	
Section de Fonctionnement	112 523 €
Section d'Investissement	62 703 €

CAMPINGS HT	
Section de Fonctionnement	150 528 €
Section d'Investissement	76 400 €

CENTRE DE VACANCES	
Section de Fonctionnement	337 060 €
Section d'Investissement	122 493 €

RANDO-GÎTE HT	
Section de Fonctionnement	102 600 €
Section d'Investissement	169 634 €

SALLES COMMUNALES HT	
Section de Fonctionnement	122 499 €
Section d'Investissement	150 000 €

VU l'avis de la commission des finances en date du 12 février 2018

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **ADOpte**, par **18 voix POUR** et **5 voix CONTRE** (M. A. HAMEL, Mme M-B. MILOCHAU, Mme I. NICOLAS, Mme L. LE BOUDER et M. P. LE BORGNE) le budget principal de l'exercice 2018 de la Commune, ainsi que les budgets annexes Rando-gîte et Salles communales.
- **ADOpte**, par **18 voix POUR** et **5 Abstentions** (M. A. HAMEL, Mme M-B. MILOCHAU, Mme I. NICOLAS, Mme L. LE BOUDER et M. P. LE BORGNE) les budgets annexes : Centre de Vacances, Centre Nautique, Port de Port-Blanc et Campings, pour l'exercice 2018.
- **PRÉCISE** que les crédits sont votés au niveau du chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Pour Copie Conforme,

Le Maire,

Michel DENIAU